

## APPENDICE "A"

House of Commons  
Chambre des communes  
Canada

le 30 Septembre 1963.

NOUS, soussignés, députés fédéraux duement élus représentants du CRÉDIT SOCIAL par le "RALLIEMENT DES CRÉDITISTES" reconnaissons comme notre seul chef, MONSIEUR RÉAL CAOUETTE, député pour la circonscription de Villeneuve.

La définition d'un parti, telle qu'expliquée par l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes, est en tout point conforme à notre organisation et nous réclamons notre place en Chambre et les privilèges attribués à notre groupe de treize.

Notre convention annuelle de Granby a pris ces décisions alors que 1500 (Mille cinq cents) délégués participaient aux délibérations.

Signé par

Gilles Grégoire, M.P.  
C.-A. Gauthier, M.P.  
Robert Beaulé, M.P.  
Lucien Plourde, M.P.  
Pierre-André Boutin, M.P.  
Gérard Perron, M.P.  
Gilbert Brodeur, M.P.  
C.-E. Dionne, M.P.  
Gérard Laprise, M.P.  
Henry Latulippe,  
L.-P.-Ant. Bélanger  
.....  
Réal Caouette

Document déposé et lu en Comité des Privilège et élections

le 3 octobre 1963

(Translation)

September 30th, 1963.

WE, the undersigned, Members of Parliament in the federal government, being elected as representatives of the SOCIAL CREDIT by the "RALLIEMENT DES CREDITISTES", do hereby recognize as our sole leader, REAL CAOUETTE, ESQUIRE, member for the Villeneuve riding.

The definition of a party, as explained by the Honourable Speaker of the House of Commons, applies entirely in the case of our organization, and we do claim our place in the House as well as the privileges attributed to our group of thirteen.